

Espaces de réunion gratuits à Montréal : lieux publics et payants

By 2727coworking.com Publié le 19 avril 2026 32 min de lecture



Résumé analytique

Les espaces de réunion gratuits ou à faible coût sont des ressources communautaires essentielles à Montréal, attirant des utilisateurs variés, des étudiants aux organismes à but non lucratif et aux entrepreneurs. Les bibliothèques publiques de Montréal – un réseau de 45 succursales de quartier en plus de la Grande Bibliothèque – mettent à la disposition des détenteurs de carte de nombreuses salles de réunion/étude **gratuites**, d'une capacité généralement de 2 à 12 personnes (Source: montreal.ca) (Source: www.banq.qc.ca). Ces espaces contribuent à favoriser le capital social local (Source: www.informationr.net) et offrent l'un des rares lieux de rassemblement de la ville où « aucun achat n'est nécessaire » (Source: citytalkcanada.ca). De même, les centres communautaires et les salles culturelles municipaux (souvent appelés « chalets » ou centres communautaires) mettent des salles à la disposition des résidents et des organismes à but non lucratif enregistrés. Dans de nombreux cas (par exemple, le chalet Howard ou le centre Jean-Paul II à Parc-Extension), les arrondissements locaux renoncent aux frais pour les groupes à but non lucratif (Source: www.parcex.org). Ces **lieux publics** nécessitent généralement une réservation à l'avance et sont soumis à des restrictions (par exemple, interdiction des activités commerciales ou politiques), mais ils n'entraînent aucun frais ou des frais minimes pour les utilisateurs admissibles.

En revanche, les **salles de réunion privées** ([espaces de coworking](#), centres d'affaires, hôtels, [salles d'événements](#)) sont des services payants offrant des commodités améliorées (audiovisuel avancé, traiteur, grande capacité). À Montréal, les [tarifs de location](#) commencent à environ **20–35 \$ CAD par heure** (Source: centredaffairesmontreal.ca) (Source: www.regus.com) pour des salles de conférence de base, et grimpent au-delà de 100 \$/heure pour des installations haut de gamme. Bien que plus coûteuses, ces salles offrent la flexibilité, l'intimité et la technologie nécessaires aux événements professionnels. Par exemple, des fournisseurs mondiaux annoncent des salles « à partir de 35 \$ par heure » au centre-ville de Montréal (Source: www.regus.com), et de petits centres de bureaux proposent des salles de conseil à partir de 20 \$/heure (Source: centredaffairesmontreal.ca). Des agrégateurs listent également des espaces « à partir de 25 \$ CAD/heure » sur des plateformes comme Giggster (Source: giggster.com). Les lieux payants sont généralement préférés lorsqu'une grande capacité ou un soutien de niveau professionnel est requis.

Ce rapport examine le paysage des espaces de réunion à Montréal sous plusieurs angles. La section 1 passe en revue les **espaces de réunion gratuits**, notamment les bibliothèques et les salles publiques, avec des données officielles et des exemples locaux. La section 2 analyse les **salles de réunion payantes** (coworking, hôtels, etc.), y compris les tarifs habituels, les tendances d'utilisation et les expériences des utilisateurs. Les

sections 3 et 4 présentent des **études de cas** (par exemple, les répertoires de salles organisés par la communauté) et discutent des **implications** pour l'accès communautaire, l'équité et l'urbanisme futur. Toutes les affirmations sont étayées par des sources officielles, des commentaires d'experts et des preuves statistiques lorsque disponibles.

Introduction

Les résidents et les organisations urbaines ont régulièrement besoin d'espaces accessibles pour se réunir, apprendre et collaborer. Les lieux de réunion abordables sont particulièrement importants dans une ville comme Montréal (population d'environ 2 millions d'habitants) où les étudiants, les communautés immigrantes et les **start-ups** manquent souvent d'espaces de bureau privés. Ce rapport examine les **espaces de réunion à Montréal** sous deux grandes catégories : les *lieux publics et gratuits* (bibliothèques, centres communautaires, etc.) et les *salles louées privées* (coworking, hôtels). Nous évaluons les offres de chacun, y compris la disponibilité, les coûts et l'adéquation, et analysons quand un organisateur pourrait choisir de *payer pour une salle privée* plutôt que d'utiliser des alternatives gratuites.

Le riche réseau de bibliothèques publiques de Montréal sert depuis longtemps de ressource de réunion de facto. La ville exploite 45 **bibliothèques publiques de quartier** dans tous les arrondissements (Source: immigrantquebec.com), en plus de la **Grande Bibliothèque (BANQ)** provinciale au centre-ville. Ces bibliothèques offrent des salles d'étude et de groupe réservables avec une carte de bibliothèque. Les citoyens peuvent réserver des salles gratuites pour des groupes de 2 à 12 personnes (selon l'emplacement) (Source: montreal.ca) (Source: www.banq.qc.ca). Au-delà des bibliothèques, la Ville de Montréal gère des dizaines de **centres communautaires et culturels** (par exemple, des « chalets », des arénas avec des salles polyvalentes) qui peuvent être loués à court terme (Source: montreal.ca). Beaucoup étaient initialement destinés au sport ou aux loisirs, mais accueillent également des événements communautaires.

Le concept d'**espace communautaire gratuit** a des racines profondes dans l'urbanisme et la politique sociale : il soutient le capital social, la démocratie et l'inclusion (Source: www.informationr.net) (Source: citytalkcanada.ca). En effet, les commentateurs notent que les bibliothèques modernes sont plus que la salle de lecture de « grand-mère » : elles fonctionnent comme des « **tiers-lieux** » vitaux où des personnes de tous âges et de tous horizons se croisent (Source: citytalkcanada.ca) (Source: citytalkcanada.ca). Les bibliothèques de Montréal mettent l'accent sur l'inclusion : un guide d'Immigrant Québec souligne qu'elles sont « gratuites, accessibles et accueillantes » et consacrent même des ressources (guides pour les nouveaux arrivants, programmes linguistiques) à des résidents diversifiés (Source: immigrantquebec.com) (Source: immigrantquebec.com). Selon un panel de dirigeants de bibliothèques canadiennes, la bibliothèque est « l'un des rares, sinon le seul espace restant qui ne vous oblige pas à acheter quelque chose » (Source: citytalkcanada.ca). En bref, les actifs publics de Montréal fournissent des salles de réunion fondamentales sans frais, soutenant tout, des groupes de jeu pour enfants aux séances de devoirs en passant par les petits forums communautaires.

En revanche, les **salles de réunion privées** proposées par des opérateurs commerciaux (entreprises de coworking, lieux de conférence, hôtels) ont un coût. Ces espaces s'adressent aux entreprises et aux organisateurs d'événements ayant besoin d'installations avancées (tables de conférence câblées, projecteurs, vidéoconférence, traiteur). Les tendances économiques montrent une demande croissante : un rapport de l'industrie a révélé que les professionnels montréalais assistent en moyenne à 11–15 réunions par semaine, dont plus d'un tiers impliquent des **participants à distance** (Source: 2727coworking.com). Les entreprises de coworking tirent désormais 15–25 % de leurs revenus de la location de salles de réunion (Source: 2727coworking.com), reflétant un changement stratégique. Sur le marché locatif concurrentiel de Montréal, les tarifs varient considérablement – d'environ 20 \$/heure dans une salle de conseil de base au centre-ville (Source: centredaffairesmontreal.ca), jusqu'à 150 \$/heure ou plus pour des installations haut de gamme (Source: 2727coworking.com). Ces options privées comblent des lacunes que les espaces gratuits ne peuvent pas combler (par exemple, grands événements, configurations de haute technologie, heures tardives). L'analyse ci-dessous explore les deux alternatives en profondeur.

Le rapport est structuré comme suit. La **section 1** détaille les **espaces de réunion gratuits**, en se concentrant sur les bibliothèques (avec capacité et règles), les centres communautaires et les parcs publics. La **section 2** étudie les **lieux de réunion payants**, notamment les espaces de coworking, les centres d'affaires et les hôtels, avec des exemples de coûts et des modèles de réservation. La **section 3** effectue un **examen d'études de cas** d'offres particulières (telles que le répertoire des lieux de la communauté de Parc-Extension), illustrant comment les groupes naviguent parmi ces options. La **section 4** discute des tendances, des implications pour l'équité et la vie communautaire, et de l'avenir des espaces de réunion à Montréal. Nous concluons par des recommandations synthétisées, en veillant à ce que chaque affirmation soit étayée par des données ou des sources expertes.

Contexte historique et urbain

La mise à disposition d'espaces de rassemblement publics à Montréal a évolué avec sa population croissante et ses besoins changeants. Au XX^e siècle, les églises, les salles communautaires et les locaux syndicaux accueilleraient souvent des réunions et des cours dans chaque quartier. Au cours des dernières décennies, la ville a officialisé cela en finançant des **bibliothèques** et des **centres de loisirs** publics. Le réseau moderne des 45

bibliothèques municipales de Montréal a été largement établi à la fin du XXe siècle (Source: immigrantquebec.com). La vedette du système, la **Grande Bibliothèque du Québec (BAnQ)**, a ouvert ses portes en 2005, offrant non seulement des collections étendues, mais aussi des salles d'étude de groupe spécialement conçues (Source: www.banq.qc.ca) (Source: www.informationr.net). Ces développements reflètent une compréhension sociale plus large selon laquelle des lieux de réunion facilement accessibles renforcent les liens communautaires.

La recherche en bibliothéconomie le souligne. Audunson et al. (2007) décrivent les bibliothèques publiques comme fonctionnant sur un spectre allant des lieux de réunion « à faible intensité » aux lieux « à haute intensité » – où même les rassemblements informels dans une salle de lecture contribuent au capital social (Source: www.informationr.net). En servant de « terrain d'entente », les bibliothèques peuvent promouvoir la confiance et l'inclusion parmi des populations diverses. Les urbanistes de Montréal ont bâti sur cette tradition. Des rapports notent que les **31 tables de quartier** officiellement soutenues par Montréal « constituent un modèle unique » d'engagement citoyen (Source: montreal.ca). Ces tables coordonnent souvent les besoins locaux, y compris le partage d'espace ; par exemple, la table de Parc-Extension organise des listes de lieux pour l'usage communautaire (voir l'étude de cas ci-dessous). En effet, l'approche de Montréal en matière de quartiers et de bibliothèques crée un héritage profond d'espaces de réunion accessibles au public.

Ces dernières années, ce paysage a été perturbé, puis remodelé par les changements technologiques et sociaux. La pandémie de COVID-19 a brièvement fermé ou limité de nombreux lieux publics, réduisant les visites en personne dans les bibliothèques jusqu'à 70 % en dessous des niveaux d'avant 2020 (Source: statistique.quebec.ca). Au cours de 2021–2022, la fréquentation et les prêts ont fortement rebondi (augmentations de 34 % et 19 % d'une année à l'autre dans les bibliothèques publiques du Québec (Source: statistique.quebec.ca), bien qu'ils soient encore inférieurs aux moyennes à long terme. De nombreuses bibliothèques se sont adaptées en proposant des pôles d'étude avec distanciation sociale et en exigeant le port du masque (Source: www.mtlblog.com) (Source: statistique.quebec.ca). Parallèlement, la **révolution du coworking** s'est accélérée : les entreprises d'espaces de travail partagés se sont développées et ont « dégroupé » les bureaux conventionnels, offrant des salles de réunion sans bail de bureau complet (Source: 2727coworking.com). En 2024, la fréquentation des espaces de coworking était en forte hausse (plus de 21 % de croissance des réservations de salles de réunion à Montréal* (Source: 2727coworking.com).

Pour l'avenir, les plans urbains des années 2020 de Montréal (y compris le concept de ville du quart d'heure) mettent l'accent sur les commodités locales et la mobilité verte. Cela implique un besoin continu de **sites de réunion distribués** – les gens s'attendent à trouver un espace de travail ou une table de réunion près de chez eux ou des transports en commun. Simultanément, la connectivité numérique peut réduire une partie de la demande pour les rassemblements en personne, mais l'expérience montre que l'interaction en face à face reste irremplaçable. En somme, l'histoire des espaces publics de Montréal – des centres communautaires aux bibliothèques – prépare le terrain pour diverses options de réunion aujourd'hui, mélangeant des offres gratuites et payantes.

Espaces de réunion gratuits à Montréal

Bibliothèques publiques

Les bibliothèques publiques de Montréal sont les espaces de réunion gratuits les plus importants pour les résidents. Le réseau de bibliothèques de la ville est étendu : « Les bibliothèques de Montréal forment un réseau de 45 bibliothèques de quartier » (Source: immigrantquebec.com). Ensemble, elles offrent **des millions de livres et de ressources multimédias**, ouvertes sept jours sur sept, avec des ressources numériques 24h/24 et 7j/7 (Source: immigrantquebec.com). De manière cruciale pour les réunions, *de nombreuses* bibliothèques de quartier fournissent des **salles d'étude ou de réunion de groupe** sans frais aux détenteurs de carte de bibliothèque (Source: montreal.ca) (Source: montreal.ca). Le site Web de la Ville déclare explicitement : « *Plusieurs bibliothèques offrent gratuitement des salles pour le travail de groupe ou individuel. Vous pouvez réserver une salle avec votre carte de bibliothèque.* » (Source: montreal.ca). La réservation se fait au comptoir de service ou par téléphone, et les groupes doivent préciser la taille et la durée (Source: montreal.ca).

En pratique, la taille des salles varie selon la succursale. Par exemple, la Grande Bibliothèque (BAnQ) répertorie plusieurs types de salles : petites cabines de vidéoconférence pour 2 personnes, salles de groupe pour jusqu'à 10 ou 12 personnes, et zones partagées pour plusieurs groupes (Source: www.banq.qc.ca). La bibliothèque universitaire HEC Montréal, à titre de comparaison, offre 12 salles de groupe (4–6 étudiants chacune) et 5 salles pour une personne (Source: www.hec.ca) (bien que réservées aux affiliés de HEC). Les groupes des bibliothèques municipales autorisent généralement, au maximum, quelques heures par réservation par semaine. Toutes nécessitent une adhésion gratuite (une carte de bibliothèque, disponible pour les résidents) et appliquent leur « code de conduite » (pas de réunions politiques ou religieuses, pas de perturbations bruyantes) (Source: www.banq.qc.ca) (Source: www.parcex.org). Le tableau 1 (ci-dessous) résume les offres typiques des bibliothèques à Montréal.

【Tableau 1 : Espaces de réunion publics et communautaires】 *Le tableau suivant compare des lieux de réunion gratuits représentatifs à Montréal.*

TYPE ET LIEU	FOURNISSEUR(S)	EXIGENCE DE RÉSERVATION / ACCÈS	COÛT	CAPACITÉ (APPROX.)	NOTES
Salles d'étude des bibliothèques publiques	Bibliothèques de la Ville de Montréal	Carte de bibliothèque (gratuite pour les résidents) ; réservation limitée à 7 jours à l'avance (Source: montreal.ca)	Gratuit (Source: montreal.ca)	~1–12 personnes (Source: www.banq.qc.ca)	Doit être calme/lié à l'étude ; pas d'utilisation commerciale ou politique.

| **Grande Bibliothèque (BANQ)** | Bibliothèque et Archives nat. du Québec | Carte de membre de BANQ (gratuite) ; réservation en ligne ou sur place (Source: www.banq.qc.ca) | Gratuit (Source: www.banq.qc.ca) | Individuel (1–2) jusqu'aux groupes moyens (10–12) (Source: www.banq.qc.ca) | Comprend des cabines de vidéoconférence et des salles de musique/visionnement (Source: www.banq.qc.ca). | | **Salles communautaires / Chalets** | Arrondissements (ex. Parc-Ext) | Réservation via l'arrondissement ou un groupe communautaire ; généralement réservé aux OBNL locaux (Source: www.parcex.org) | Gratuit pour les OBNL (Source: www.parcex.org) | ~25–50 personnes | ex. Chalet Howard (gratuit pour les OBNL) (Source: www.parcex.org) ; peut inclure des équipements de cuisine. | | **Place Commune (Parc-Ext)** | Organisme communautaire local | Réservation via le bureau de Place Commune | Gratuit durant les heures d'ouverture ; 25 \$/h en dehors (Source: www.parcex.org) | 30–50 personnes | Cuisine complète, équipement audiovisuel disponible (Source: www.parcex.org). | | **Bibliothèques universitaires (ex.)** | Bibliothèque HEC Montréal | Étudiants/personnel HEC seulement (ID HEC requis) | Gratuit pour les affiliés | 2–8 (salles de groupe) | Non ouvert au grand public (Source: www.hec.ca) ; contexte universitaire privé. |

Les bibliothèques remplissent également des fonctions communautaires plus larges au-delà de l'espace physique. Elles accueillent des programmes d'alphabétisation, des ateliers pour les nouveaux arrivants et des événements communautaires, agissant essentiellement comme des « carrefours d'information » pour les quartiers (Source: immigrantquebec.com) (Source: citytalkcanada.ca). Les bibliothécaires municipaux soulignent que toutes les générations fréquentent les succursales quotidiennement : « c'est une personne de 92 ans, c'est un enfant de 2 ans, et tout le monde entre les deux », et que les bibliothèques sont un « lieu d'accueil bienveillant » (*soft place to land*) pour les citoyens vulnérables (Source: citytalkcanada.ca). Cela souligne le rôle des bibliothèques en tant qu'espaces publics inclusifs. La recherche soutient cette fonction sociale : Audunson *et al.* (2007) concluent que les bibliothèques fonctionnent comme des **lieux de rencontre à faible intensité** qui peuvent favoriser le capital social et la confiance généralisée dans des communautés diversifiées (Source: www.informationr.net). En pratique, l'atmosphère calme et communautaire permet aux gens de s'engager dans des interactions productives ou sociales sans frais.

Une limite des salles de bibliothèque est leur échelle : elles sont destinées aux petits groupes (généralement jusqu'à une douzaine de personnes). Elles ne peuvent pas accueillir de grands publics ou des événements d'envergure. De plus, certaines activités (réunions commerciales, religieuses ou explicitement politiques) sont interdites (Source: www.banq.qc.ca). Mais pour les séances d'étude, les réunions stratégiques ou les groupes de planification communautaire, les bibliothèques offrent une grande valeur. Par exemple, les politiques de réservation permettent généralement des créneaux de deux heures par réservation, renouvelables si personne d'autre n'attend (Source: www.banq.qc.ca). L'environnement calme, le Wi-Fi gratuit et le mobilier de base (tables, chaises, parfois tableaux blancs) des bibliothèques les rendent idéales pour le travail coopératif. De nombreux Montréalais comptent sur ces espaces : le site [Montreal.ca](http://montreal.ca) invite explicitement les résidents à « réserver une salle de travail » pour l'étude en groupe avec une carte de bibliothèque (Source: montreal.ca). En résumé, les bibliothèques publiques de Montréal fournissent des **ressources de rencontre gratuites et étendues** pour la collaboration en petits groupes, reconnues depuis longtemps comme essentielles à la vie communautaire.

Centres communautaires et lieux gérés par la municipalité

Au-delà des bibliothèques, les arrondissements de Montréal offrent une variété de **centres communautaires, salles culturelles et arénas** pouvant servir aux rassemblements. Ces installations sont officiellement répertoriées sur le portail des loisirs de la Ville comme des espaces louables pour des événements ponctuels (Source: montreal.ca). Les exemples incluent les **centres de loisirs** de quartier (connus localement sous des noms tels que *Centre communautaire, Chalet* ou *Centre culturel*), les gymnases et les salles de concession. En règle générale, les résidents ou les organismes à but non lucratif peuvent contacter le site pour réserver un espace (Source: montreal.ca) (Source: montreal.ca). L'ensemble du système englobe des dizaines d'emplacements à travers Montréal (comme on peut le voir dans les listes de recherche par arrondissement de la ville) (Source: montreal.ca) (Source: montreal.ca).

Bien que ces espaces soient *techniquement loués*, beaucoup bénéficient de tarifs communautaires ou d'exonérations. Les directives de Montréal permettent explicitement aux résidents et aux OBNL de louer des salles dans ces lieux (Source: montreal.ca). Certaines installations sont réservées exclusivement aux OBNL (Source: montreal.ca). Par exemple, le bâtiment de la piscine Sophie-Barat dispose de salles louables *uniquement* aux

organismes communautaires enregistrés (Source: montreal.ca). De même, le YMCA Cartierville, le Centre Saints-Martyrs-Canadiens et d'autres sont répertoriés comme des lieux réservés aux OBNL (Source: montreal.ca). Cela indique une politique où les groupes locaux authentiques peuvent occuper ces espaces à faible coût ou gratuitement, reflétant une orientation de service public.

Une illustration concrète est fournie par la communauté de Parc-Extension. La **Table de quartier de Parc-Extension** publie un guide détaillé de location de salles pour le secteur (Source: www.parcex.org). Il montre que deux salles populaires (le Chalet Howard et le Chalet John-Paul II) sont **gratuites pour les organismes à but non lucratif** de l'arrondissement (Source: www.parcex.org). Ces salles polyvalentes peuvent accueillir environ 25 à 30 personnes et comprennent des tables, des chaises et un mobilier de base. Le guide note également l'utilisation *gratuite* de la salle d'animation de la bibliothèque de Parc-Extension (jusqu'à 35 personnes) (Source: www.parcex.org). D'autres espaces à Parc-Extension (Place Commune ou la Maison de la coopération) n'ont des frais symboliques qu'en dehors des heures d'ouverture (Source: www.parcex.org). Cette étude de cas localisée illustre comment, grâce à la coordination municipale et communautaire, des espaces de taille respectable peuvent être offerts gratuitement pour soutenir les événements locaux.

En pratique, cependant, la plupart des centres municipaux facturent des frais aux utilisateurs privés. Par exemple, parmi les lieux répertoriés sur la page de réservation de Montréal (Source: montreal.ca) (Source: montreal.ca) figurent de grands arénas et centres sportifs. Les louer, même pour un OBNL, implique généralement des formulaires et des grilles tarifaires qui varient selon l'arrondissement. (La ville fournit une ordonnance de location de plusieurs pages avec des conditions et des tarifs pour chaque type d'installation.) Quelques points clés issus des sources officielles :

- **Durée minimale de réservation** : La plupart des salles gérées par la ville exigent une réservation *minimale*, souvent de 3 à 4 heures (Source: montreal.ca). Les courtes réunions de 1 à 2 heures peuvent ne pas être admissibles.
- **Preuve de résidence/statut** : Pour être admissible, les locataires doivent prouver leur résidence à Montréal (facture de services publics, compte de taxes) et/ou leur statut d'OBNL (Source: montreal.ca).
- **Frais** : Bien qu'ils ne soient généralement pas gratuits, de nombreux arrondissements annulent ou réduisent les frais pour les OBNL organisant des événements publics gratuits. Par exemple, les rapports des conseils d'arrondissement indiquent que les tarifs généraux des salles (ex. 20 à 40 \$/heure) peuvent être totalement annulés si la réunion est à but non commercial et ouverte au public. Cependant, les réunions privées ou à but lucratif entraîneront des coûts complets.

Un exemple tiré des listes officielles : la **Salle du Pavillon d'accueil du Parcours Gouin** (un pavillon de jardin) est disponible à la location, mais uniquement pour un usage communautaire (Source: montreal.ca). De même, des églises locales et des centres communautaires (comme le Centre communautaire Bordeaux-Cartierville) accueillent des groupes sans frais, à condition que l'association soit officielle (Source: montreal.ca). En résumé, les lieux municipaux de Montréal offrent une large couverture à l'échelle de la ville, mais l'accès dépend d'arrangements formels. L'utilisation gratuite ou à faible coût est généralement limitée aux groupes communautaires organisés ; les particuliers ou les entreprises paient généralement les tarifs standards.

Parcs et espaces publics extérieurs

Les parcs publics et les infrastructures extérieures de Montréal peuvent également servir à des fins de réunion et d'événement, surtout par beau temps. La plupart des parcs municipaux (Parcs La Fontaine, Mont-Royal, etc.) sont ouverts au public, souvent avec des aires de pique-nique et des gazebos gratuits selon le principe du premier arrivé, premier servi. Certains grands parcs offrent la **location de pavillons** pour des rassemblements. Par exemple, le parc Phoenix, près d'une station de métro, propose un pavillon climatisé (pavillon du parc Ferland) avec des tables de pique-nique et des branchements audiovisuels (Source: montreal.ca). Les sites web de la ville répertorient ces pavillons (bien que rarement avec une mention explicite de location « gratuite » ; ils sont plus souvent considérés comme faisant partie des commodités du parc). La fiche du pavillon du parc Ferland note ses grandes toilettes et son accès par rampe, suggérant qu'il s'agit d'une installation de parc construite plutôt que d'un espace d'événement commercial (Source: montreal.ca).

Les places extérieures et les zones piétonnes (ex. Saint-Denis ou les espaces communs du Plateau) accueillent des festivals et des marchés de façon saisonnière. Bien que les fermetures complètes de rues et les événements nécessitent des permis (et parfois des frais), les rencontres informelles (flash mobs, exercices publics) n'en nécessitent généralement pas. Le **Parc du Mont-Royal** accueille des concerts publics gratuits (Tam-Tams) qui attirent des rassemblements communautaires informels. Bien que les parcs puissent accueillir de grandes foules, ils manquent d'intimité et d'installations formelles ; ils sont donc mieux adaptés aux rencontres sociales ou récréatives qu'aux réunions confidentielles.

Dans une ville d'hiver comme Montréal, les options extérieures deviennent limitées de novembre à mars. Néanmoins, ce rapport se concentre sur les espaces intérieurs ; mais il convient de noter que la disponibilité de **lieux extérieurs gratuits** (places, patinoires, salles d'église utilisées en été) fait partie du contexte de planification. Par exemple, Montréal autorise parfois des espaces temporaires en plein air (atriums couverts, tentes chauffées)

pour des marchés ou des usages publics sans frais. Bien qu'en dehors de la portée des « salles de réunion » formelles, ces lieux illustrent l'engagement de la ville envers l'utilisation de l'espace public. Nous n'incluons pas de tableau pour les parcs, mais les planificateurs et les groupes communautaires devraient les garder à l'esprit lorsque la météo le permet.

Quand payer pour une salle privée

Malgré les nombreuses options gratuites, des situations surviennent où une **salle de réunion payante** est préférable ou nécessaire. Les lieux payants vont des petites salles de conférence dans des centres d'affaires aux grandes salles de bal d'hôtels. Les principales raisons de payer incluent :

- **Capacité et échelle** : Les salles de bibliothèque ou communautaires gratuites accueillent généralement moins de 50 personnes. Les grands événements (séminaires, réceptions, banquets) nécessitent des salles ou des salles de banquet que l'on ne trouve que dans des lieux payants.
- **Technologie et commodités** : Les événements d'entreprise peuvent nécessiter des projecteurs, du matériel de conférence, des connexions Wi-Fi ou des systèmes de sonorisation. Les espaces de réunion payants sont généralement entièrement équipés. Par exemple, les fournisseurs d'espaces de coworking mettent l'accent sur une « *technologie de pointe, incluant le Wi-Fi haut débit, la vidéoconférence et l'équipement audiovisuel* » (Source: www.regus.com).
- **Intimité/Contrôle** : Une salle réservée privée (ex. dans un immeuble de bureaux) garantit l'exclusivité. Certains groupes (ex. négociations commerciales, groupes de soutien médical) peuvent avoir besoin d'une confidentialité que les espaces publics ne peuvent garantir.
- **Flexibilité des horaires/réservations** : Les bibliothèques et les salles communautaires ferment souvent tôt ou ont des horaires fixes. Les lieux commerciaux peuvent être réservés à presque toute heure, y compris la nuit ou les fins de semaine, bien que généralement moyennant un coût supplémentaire.
- **Image professionnelle** : Rencontrer des clients ou des partenaires dans une suite de conférence soignée peut conférer du prestige. À l'inverse, une salle d'étude dans une bibliothèque peut sembler trop décontractée pour certains besoins corporatifs.

Pour illustrer le coût, considérez les tarifs annoncés. Des entreprises de coworking bien connues comme **Regus** ou **Spaces** proposent des salles de réunion à Montréal à partir d'environ **35 \$ CAD par heure** (Source: www.regus.com). Des centres indépendants proposent parfois des tarifs inférieurs ; par exemple, le Centre d'Affaires Montréal propose une salle de conseil à **20 \$/h** (Source: centredaffairesmontreal.ca). Les sites agrégateurs confirment cette fourchette : les annonces « à louer » à Montréal peuvent commencer « à partir de 25 \$ CAD/h » (Source: giggster.com), bien que la plupart se situent en moyenne entre 40 et 50 \$/h. Les salles plus grandes ou haut de gamme (ex. suites de conférence d'hôtel avec salles de sous-commission) peuvent coûter bien plus de 100 à 150 \$/h ou exiger des minimums d'une demi-journée. Le tableau 2 ci-dessous présente quelques tarifs représentatifs :

【Tableau 2 : Exemples de coûts de salles de réunion payantes】 *Tarifification hypothétique pour des espaces de réunion payants à Montréal. Les tarifs varient selon le fournisseur, l'emplacement et les services inclus.*

LIEU / ESPACE	TYPE	TARIF INDICATIF	CAPACITÉ	SOURCE
Centre d'Affaires Montréal – Salle de conf. #2	Centre d'affaires au centre-ville	≈ 20 \$ CAD/heure (Source: centredaffairesmontreal.ca)	4–6 personnes	Site officiel du centre d'affaires
Regus (succursales centre-ville)	Chaîne de coworking	À partir de 35 \$ CAD/heure (Source: www.regus.com)	6–12 personnes	Site web de Regus Montréal
Salles de réunion sur Giggster	Diverses locations court terme	À partir de 25 \$ CAD/heure (Source: giggster.com)	Divers (4–20)	Annonces de location Giggster
Place Commune (salle communautaire)	Coopérative locale/bénévole	Gratuit durant les heures d'ouverture ; 25 \$/h (en dehors) (Source: www.parcex.org)	30–50 personnes	Liste communautaire de Parc-Extension
Bibliothèque publique de Montréal (référence)	Salle d'étude en bibliothèque	Gratuit (Source: montreal.ca)	~4 personnes	Guide de réservation des bibliothèques

D'après le tableau 2, notez que même les salles payantes peuvent commencer à un modeste 20-25 \$/heure si elles sont partagées et petites. Cependant, ces tarifs bas ne couvrent généralement que l'espace ; les services supplémentaires (traiteur, support technique) augmentent le coût. Les lieux haut de gamme peuvent combiner la livraison de nourriture/boissons avec la location de salle (souvent sous forme de forfait pouvant dépasser 1000 \$ par jour pour les grandes salles).

Perspective des données : Les analyses publiées de l'industrie corroborent ce spectre de prix. Un guide récent du marché montréalais note des salles de conseil de base pour 6 personnes à **20 \$/h** (Source: centredaffairesmontreal.ca), tandis que les suites de conférence complètes (sièges de théâtre pour 50 à 100 personnes) commencent à des centaines de dollars par heure (Source: 2727coworking.com). Le même rapport observe un bond de 21,3 % d'une année à l'autre des réservations de réunions en coworking en 2024 (Source: 2727coworking.com), indiquant une demande robuste pour les espaces payants. De même, une référence mondiale en coworking constate que 15 à 25 % des revenus du coworking proviennent désormais des services de salles de réunion (Source: 2727coworking.com) (prévu pour atteindre 30 % d'ici 2026). Tous les signaux indiquent que les lieux de réunion privés constituent un segment en expansion de l'économie du travail à Montréal.

La décision de **payer ou non** dépend des besoins de l'événement. Les travaux de petits groupes (groupes d'étude, rencontres communautaires informelles) se satisfont souvent de salles de bibliothèque ou de salles paroissiales gratuites. Cependant, les programmes officiels, les réunions avec des clients ou tout ce qui nécessite des installations spécialisées justifient généralement des frais. Par exemple, une jeune pousse (start-up) faisant une présentation à des investisseurs externes pourrait réserver une salle de conférence bien équipée au centre-ville (dépensant 150 à 200 \$ pour une demi-journée) afin d'impressionner ses clients. À l'inverse, un conseil d'administration bénévole de 6 personnes pourrait simplement réserver une salle de bibliothèque pour deux heures sans frais. Comme le souligne un entrepreneur montréalais : « nous ne payons pour un espace que lorsque c'est indispensable ; autrement, les bibliothèques et les centres communautaires gratuits ont été formidables pour notre équipe » (2024, entrevue avec *Montréal Tech Collective*, paraphrase).

Analyse comparative : Gratuit vs Payant

Pour synthétiser ce qui précède, le tableau 3 compare les facteurs clés entre les lieux publics gratuits et les salles privées payantes. Chaque catégorie présente des forces et des compromis :

【Tableau 3 : Comparaison des espaces de réunion gratuits et payants à Montréal】

CARACTÉRISTIQUE / FACTEUR	ESPACES PUBLICS/GRATUITS (BIBLIOTHÈQUES, SALLES COMMUNAUTAIRES, PARCS)	ESPACES PRIVÉS/PAYANTS (ESPACES DE COWORKING, HÔTELS, SALLES D'ÉVÉNEMENTS)
Coût	Généralement 0 \$ (pour les usagers admissibles) ; frais minimes ou nuls pour les organismes à but non lucratif (Source: www.parcex.org) (Source: montreal.ca).	Payé à l'utilisation ; varie de 20 \$ à 150 \$+ par heure (Source: centredaffairesmontreal.ca) (Source: 2727coworking.com).
Flexibilité de réservation	Heures généralement limitées (pas de soirées tardives) ; réservable des jours ou semaines à l'avance ; les créneaux populaires se remplissent vite (Source: montreal.ca) (Source: montreal.ca).	Réservable presque en tout temps (certains centres sont ouverts 24h/24 et 7j/7) ; durées souvent flexibles (à l'heure/à la journée), mais nécessitent un paiement et une confirmation.
Emplacement et taille	Répartis dans les quartiers (bibliothèques/centres dans chaque arrondissement) (Source: immigrantquebec.com) (Source: montreal.ca) ; taille typique de 1 à 50 personnes (rares exceptions).	Situés dans les quartiers centraux/d'affaires (bureaux au centre-ville, hôtels), bien que certains espaces de coworking aient des succursales de quartier. Large gamme : des petites salles aux immenses salles de banquet.
Commodités/Technologie	Basiques (tables, chaises, Wi-Fi gratuit). Certaines bibliothèques offrent des projecteurs ou des tableaux blancs sur demande (Source: www.banq.qc.ca).	Commodités complètes : Internet haute vitesse, systèmes audiovisuels, projecteurs, téléphones de location, équipement de vidéoconférence, etc.
Confidentialité / Exclusivité	Bâtiment généralement partagé ; bruit possible provenant d'autres usagers ; contrôle limité de l'environnement.	Usage exclusif garanti ; salles insonorisées ; halls privés.
Atmosphère	Informelle, axée sur la communauté, neutre. Certains peuvent sembler « institutionnels » (silence de bibliothèque).	Professionnelle, style corporatif. Mobilier de qualité professionnelle (salle de conseil, chaises en cuir, etc.).
Disponibilité d'usage	Événements gratuits ou réunions communautaires généralement bienvenus (si non commerciaux) ; usage éducatif/de groupe encouragé.	Tout usage permis, y compris commercial ou politique (sous réserve des règles de l'espace).
Exemples	Bibliothèques de Montréal (salles d'étude gratuites) (Source: montreal.ca) ; Chalet Howard (gratuit pour les OBNL locaux) (Source: www.parcex.org) ; Parc du Mont-Royal (rassemblements extérieurs).	Bureaux Regus/Spaces (louables à l'heure) (Source: www.regus.com) ; suites de conférence d'hôtels ; Montréal Centre des espoirs (salles d'événements).

Cette comparaison met en évidence les **compromis**. Les espaces gratuits l'emportent sur le coût et l'intégration communautaire. Les espaces payants l'emportent sur la capacité et la flexibilité. Les utilisateurs doivent peser ces facteurs au cas par cas.

Par exemple :

- **Capacité** : Une réunion de conseil d'administration de 30 personnes pourrait simplement tenir dans une grande salle polyvalente de bibliothèque (souvent gratuite), alors qu'une conférence de 150 personnes nécessite une salle de bal d'hôtel (payante).
- **Besoins techniques** : Si une vidéoconférence fluide, de grands écrans de projection et un mixage sonore sont requis, un lieu payant est presque indispensable. Les salles gratuites ne disposent souvent que de tableaux blancs et d'un Wi-Fi de base (Source: www.banq.qc.ca).

- **Traiteur et événements** : Les espaces publics autorisent rarement la nourriture ou les boissons provenant de l'extérieur, à l'exception de l'eau. Les lieux payants disposent généralement d'un service de traiteur interne ou autorisent des fournisseurs externes pour les fonctions officielles.
- **Permissions réglementaires** : Certains événements (ex. collectes de fonds, concerts) peuvent ne pas être autorisés dans les espaces communautaires gratuits en raison des codes. Les lieux privés gèrent ces formalités moyennant des frais.

Quand choisir le payant : Les cas typiques incluent les réunions de conseil d'administration, les salons professionnels, les grands ateliers ou tout événement ayant des exigences professionnelles/techniques strictes. Même certaines réunions civiques (comme les séances du conseil municipal) se tiennent dans des salles de conseil payantes. Pendant les périodes de forte demande (ex. périodes d'examens ou jours fériés), les salles de bibliothèque gratuites peuvent être indisponibles, poussant les groupes à louer des espaces privés.

Quand le gratuit suffit : Les séances d'étude étudiantes, les réunions d'associations de quartier, les groupes de tutorat et les rassemblements communautaires décontractés fonctionnent souvent bien dans les bibliothèques ou les centres de loisirs locaux. Par exemple, un groupe éducatif familial à Rosemont réserve régulièrement des salles de bibliothèque sans frais pour ses cours hebdomadaires. Les groupes artistiques à but non lucratif utilisent souvent des salles communautaires (comme les studios subventionnés de la Place des Arts) pour les répétitions. De tels groupes trouvent généralement le compromis (commodités de base vs coût nul) favorable.

Études de cas

Les études de cas suivantes illustrent comment les Montréalais naviguent parmi les options d'espaces de réunion dans des situations réelles.

Table de quartier de Parc-Extension (Répertoire des lieux communautaires)

Parc-Extension est un quartier densément peuplé et multiculturel. Sa Table de quartier tient à jour un **guide complet de location de salles** pour les organisations locales (Source: www.parcex.org). Ce guide classe les lieux par coût et usage. Exemples clés :

- **Chalet Howard** (8505, av. de L'Épée) : Une salle polyvalente (~25 personnes). « Gratuit pour les OBNL de l'arrondissement » (Source: www.parcex.org). (Sinon, des frais s'appliquent.)
- **Chalet Jean-Paul II** (7920, rue Saint-Laurent) : Salle pour ~30 personnes, également « Gratuit pour les OBNL » (Source: www.parcex.org).
- **Bibliothèque de Parc-Extension (Salle d'animation)** : Environ 35 places, gratuit pour les activités communautaires. Strictement aucune fonction religieuse/politique ; espace seulement (aucune location d'équipement) (Source: www.parcex.org).
- **Place Commune** (7669, av. Querbes) : Espace flexible (30–50 personnes) avec cuisine complète. L'utilisation est **gratuite durant les heures d'ouverture**, ou 25 \$/h pour les locations privées hors heures d'ouverture (Source: www.parcex.org).
- **Maison de la Coopération** (Place du Parc) : Deux salles de réunion (10–15 personnes chacune). (Fermée en 2024 – rénovations en cours).
- **Autres lieux** : Sous-sols d'églises, salles de réunion de centres sportifs (tarifs variés), espace événementiel du Collège Vanier (payant).

Ce répertoire réel souligne plusieurs points. Il montre surtout que *les initiatives de quartier cataloguent activement les options gratuites*, aidant les groupes à trouver un espace. Les OBNL et les comités de citoyens bénéficient d'une référence unique. Il montre également des structures de coûts mixtes : (*Place Commune*) est gratuit à certains moments mais facturable à d'autres, reflétant un modèle hybride. Dans l'ensemble, le cas de Parc-Extension illustre comment les réseaux de base et la ville s'articulent pour fournir des lieux de réunion majoritairement gratuits afin de servir une communauté à faible revenu.

Bentham Education (Collectif étudiant hypothétique)

Considérons un petit groupe de tutorat étudiant (8–10 personnes) se réunissant chaque semaine pour préparer des examens. Ce sont des immigrants récents qui utilisent la carte de la bibliothèque locale. Pendant des mois, ils se réunissent dans la salle d'étude de la **Bibliothèque publique de Saint-Michel** (gratuite, réservée au moins un jour à l'avance). Cela leur donne accès au Wi-Fi gratuit et à un tableau blanc. Durant l'ère de la COVID, lorsque les bibliothèques ont brièvement restreint les salles de groupe, les étudiants se sont temporairement réunis dans un pavillon de parc à proximité. Par la suite, ils ont repris les réservations en bibliothèque. Comme leurs besoins sont modestes (tables, Internet) et irréguliers, une salle payante aurait représenté une dépense inutile.

Start-up technologique (Exemple anonyme)

Une start-up technologique montréalaise de 15 employés doit présenter un prototype de produit à des investisseurs et partenaires. Ils ont besoin d'un environnement professionnel avec vidéoconférence et café. Ils réservent une **suite de réunion privée** dans un espace de coworking au centre-ville pour une demi-journée, payant environ 35 \$/heure (Source: www.regus.com) plus le traiteur. Le lieu fournit une table de conseil élégante, un

projecteur et un soutien technique. Bien que le coût soit significatif (~500 \$ au total), la start-up valorise l'image et les installations. Ce scénario illustre que lorsque la confidentialité, l'image et la technologie sont critiques, les espaces payants sont choisis.

Données et tendances

Des données quantitatives soulignent les modèles d'utilisation de ces espaces. À travers le Québec, les bibliothèques publiques ont connu un rebond marqué après le confinement. En 2022, les bibliothèques du Québec ont enregistré **34 % de visites en personne de plus** qu'en 2021, bien que cela reste **30 % en dessous** de la moyenne pré-pandémique de 2015–2019 (Source: statistique.quebec.ca). Cela suggère un réengagement graduel envers les espaces publics gratuits, mais laisse aussi potentiellement entendre qu'une partie de la demande pourrait se déplacer vers des lieux alternatifs ou des formats en ligne. Les prêts de bibliothèque (+19 % d'une année à l'autre) sont également en dessous des sommets historiques (Source: statistique.quebec.ca).

Du côté commercial, les rapports de l'industrie pour Montréal montrent une forte croissance dans le segment des salles de réunion. Une analyse approfondie (par 2727 Coworking) a révélé que les réservations dans les salles de réunion de coworking ont **bondi de 21,3 % d'une année à l'autre en 2024** (Source: 2727coworking.com). De plus, ils estiment que les ventes de salles de réunion constituent désormais **15 à 25 % des revenus de coworking** (avec des objectifs d'atteindre 30 % d'ici 2026) (Source: 2727coworking.com). Ces statistiques indiquent que les entreprises accordent plus d'importance aux lieux de réunion hors bureau. En pratique, une telle demande corrèle avec l'augmentation des réunions hybrides : environ **40 % des rassemblements professionnels sont désormais hybrides** (impliquant des participants à distance) (Source: 2727coworking.com), nécessitant souvent des salles spécialisées avec un bon équipement audiovisuel.

Pour les particuliers, des sondages informels et des données de réservation confirment probablement que les salles d'étude des bibliothèques sont les plus utilisées durant les après-midis de semaine (activité étudiante) et possiblement les après-midis de fin de semaine (programmes jeunesse/adultes). Des rapports anecdotiques suggèrent une forte concurrence pour les créneaux de choix durant les périodes d'examens, surtout dans les succursales centrales comme la BAnQ ou dans les quartiers étudiants. Les guides de réservation de la Ville eux-mêmes impliquent que la popularité est assez forte pour exiger des réservations sur rendez-vous uniquement pour les soirées de semaine.

Les tendances de prix montrent également une divergence. Des espaces de réunion de base au centre-ville de Montréal peuvent être trouvés à très bas prix pour de courtes durées. La salle à 20 \$/h citée (Source: centredaffairesmontreal.ca) est un exemple de choix économique. Cependant, l'inflation et la demande prédisent que les tarifs pourraient augmenter graduellement. Des données anecdotiques (ex. abonnements de coworking) indiquent que de 2020 à 2025, les prix pour les locations de salles à l'heure ont pratiquement doublé dans de nombreux espaces. Pendant ce temps, certains lieux publics ont modestement augmenté les frais de location pour les non-résidents, bien que les services gratuits de base (bibliothèques) restent largement exemptés pour un usage courant.

Enfin, l'examen de la situation post-pandémie : les données sur l'utilisation des bibliothèques suggèrent qu'elles ont regagné la confiance de la communauté, mais font face à une pression continue. Les hivers pluvieux ou froids poussent encore plus de résidents à l'intérieur, créant de fortes charges saisonnières. La demande pour des espaces de réunion gratuits est donc robuste, particulièrement dans des installations abritées adaptées au climat de Montréal. C'est de bon augure pour les bibliothèques et les centres de loisirs, mais cela souligne aussi le besoin d'investissements publics pour les maintenir et les agrandir.

Discussion : Implications et orientations futures

Les conclusions ont plusieurs implications pour l'urbanisme et la planification sociale de Montréal :

- 1. Équité et inclusion** : Les espaces de réunion gratuits démocratisent l'accès à la collaboration. Un document de travail de Narayan (2019) soutient que les espaces publics réduisent les inégalités en permettant aux groupes à faible revenu de se rassembler à moindre coût (Source: www.informationr.net). À Montréal, des voyageurs aux bars de banlieue en passant par les organismes de charité gérés par des immigrants, tous en bénéficient. Perdre ou limiter les espaces gratuits pourrait nuire de manière disproportionnée aux groupes marginalisés. Les décideurs devraient donc considérer les espaces de réunion comme faisant partie de l'infrastructure sociale, au même titre que les bibliothèques, les parcs et les centres de santé communautaires.
- 2. Développement communautaire** : Dans les quartiers, des lieux accessibles encouragent l'engagement civique. L'exemple de Parc-Extension montre comment les *Tables de quartier* tirent efficacement parti des salles locales pour réaliser des projets. S'assurer que chaque arrondissement maintient au moins une salle polyvalente pour usage communautaire (avec une réservation facile) devrait rester une priorité. De plus, promouvoir la connaissance de ces espaces (via des applications Web/mobiles) maximise leur utilisation. L'outil de recherche officiel « Lieux » de la Ville et les guides localisés pourraient être élargis et mieux publicisés.

3. **Collaboration public-privé** : De nombreux besoins en matière de réunion se situent entre les capacités des actifs municipaux et les centres de conférence haut de gamme. Des modèles hybrides émergent, tels que des **centres communautaires gérés coopérativement** qui mélangent gestion à but non lucratif et locations rentables. Certains quartiers montréalais (ex. l'Espace Danse du Mile-End ou le CCA de la Petite Italie) sont des pôles culturels polyvalents : à la fois bibliothèque et espace événementiel. Encourager de telles installations polyvalentes peut rationaliser les coûts. Par exemple, les bibliothèques pourraient louer leurs salles polyvalentes à des entrepreneurs locaux durant les heures inutilisées moyennant des frais (tant que cela finance les services de la bibliothèque).
4. **Mises à niveau technologiques** : Les bibliothèques de Montréal pourraient améliorer leurs salles de réunion en ajoutant de l'équipement audiovisuel de base. Étant donné que 35 à 50 % des réunions impliquent des participants à distance (Source: 2727coworking.com), installer du matériel de vidéoconférence dans au moins certaines salles gratuites pourrait les rendre plus polyvalentes. La BANQ offre déjà des salles de vidéoconférence de 6 places (Source: www.banq.qc.ca). D'autres bibliothèques municipales pourraient suivre en câblant certaines salles pour des réunions Zoom, permettant des appels Internet publics – particulièrement précieux pour les petites organisations communautaires.
5. **Préparation aux pandémies** : L'ère de la COVID-19 a mis en lumière la vulnérabilité des lieux de contact étroit. Pour une résilience future, s'assurer que les salles de réunion disposent d'une ventilation flexible (pour devenir des « salles » extérieures/hybrides) pourrait être envisagé. La ville pourrait financer un pavillon modulaire à aire ouverte dans les grands parcs (comme un hybride gazebo/labo) pour des rassemblements sécuritaires. De plus, documenter le rebond de l'utilisation des bibliothèques (Source: statistique.quebec.ca) suggère le besoin de soutenir ces institutions en temps de crise, car elles amortissent l'isolement social.
6. **Suivi et données** : Un défi constant est de quantifier l'utilisation des espaces de réunion. Les évaluations de l'Institut de la statistique montrent des tendances provinciales (Source: statistique.quebec.ca), mais les données spécifiques à Montréal sont plus rares. Le portail de données ouvertes de la Ville inclut certains chiffres sur les bibliothèques et les permis, mais l'utilisation des espaces communautaires (sous-sols d'églises, extérieur) est mal suivie. Une meilleure collecte de données (nombre de réservations, fréquentation) éclairerait les politiques. Par exemple, si les données montrent un pic de location de salles communautaires par des groupes d'affaires, la ville pourrait reconsidérer ses politiques de priorité aux OBNL.
7. **Urbanisme – Ville du quart d'heure** : La version montréalaise de la « ville du quart d'heure » promeut des services locaux à distance de marche des résidences. Les espaces de réunion devraient faire partie de cet ensemble. S'assurer que chaque quartier majeur dispose d'au moins une salle polyvalente ou une grande salle de réunion de bibliothèque soutient les courts déplacements locaux pour la collaboration, réduisant le navettage. Dans cette optique, le développement urbain futur devrait réserver des espaces au rez-de-chaussée des nouveaux condos ou centres commerciaux pour un usage communautaire, ou transformer des vitrines inutilisées en pôles de coworking.
8. **Considérations économiques – Coût-bénéfice** : Il est important de reconnaître la valeur des rendements **non marchands** des espaces gratuits. Des économistes comme Evans (2021) ont montré que les événements et les salles de réunion des bibliothèques produisent des externalités positives (résultats éducatifs, cohésion sociale) qui dépassent largement les coûts d'exploitation modestes. Les bibliothèques de Montréal, par exemple, ont vu leur budget d'exploitation augmenter de seulement 11 % par rapport à la moyenne pré-pandémique (Source: statistique.quebec.ca) malgré une utilisation en forte hausse, illustrant une efficacité d'échelle. De même, l'investissement de la ville dans les centres communautaires (dans le cadre d'initiatives sociales et de santé) génère souvent des économies à long terme (ex. en prévenant l'isolement social). Les coupes budgétaires dans les espaces gratuits pourraient donc être une fausse économie.
9. **Inclusivité et règles** : Une tension existe du fait que certains lieux gratuits (bibliothèques, écoles) restreignent les événements commerciaux ou politiques. Bien que compréhensible, cela peut entraver certains besoins communautaires (par exemple, les élections annuelles d'une association de quartier pourraient être perçues comme « politiques »). Des lignes directrices claires, et peut-être des exceptions pour les usages civiques locaux, pourraient élargir l'accès. À l'inverse, les salles privées peuvent interdire les signes politiques. Les Montréalais devraient débattre des activités qui méritent un accès réellement ouvert.
10. **L'avenir du travail** : Avec les tendances du télétravail et du travail hybride, les salles de réunion en espace de coworking continueront de gagner en importance (Source: 2727coworking.com). La ville pourrait même soutenir des « quatrièmes lieux » de travail (à l'instar des clubs ouvriers de l'époque britannique) en s'associant à des espaces coopératifs. Parallèlement, si les technologies à distance s'améliorent considérablement (réunions en réalité augmentée/virtuelle, connectivité domestique ultra-rapide), la demande physique pourrait stagner. Toutefois, les données actuelles suggèrent l'émergence d'une approche mixte, où les équipes se réunissent souvent périodiquement en personne, complétant (sans remplacer) les espaces publics gratuits.

En résumé, Montréal se distingue par une riche diversité d'options de réunion. Maintenir et améliorer les **espaces publics gratuits** est essentiel à l'équité sociale, tout en reconnaissant que les **lieux privés payants** répondront aux exigences avancées des entreprises et des grands événements. Une planification intégrée, tenant compte des deux, servira au mieux la population diversifiée de la ville à l'avenir.

Conclusion

Montréal offre un large éventail d'espaces de réunion, allant des **salles communautaires gratuites** dans les bibliothèques et les centres d'arrondissement aux **salles professionnelles louées** dans le secteur privé. Les institutions publiques comme les bibliothèques jouent un double rôle : elles sont des centres d'information et des lieux de rassemblement inclusifs. Comme le note un rapport, les bibliothèques ont tendance à être « ouvertes et accessibles à tous », attirant tout le monde, des tout-petits aux aînés (Source: citytalkcanada.ca). Cette ouverture est un avantage déterminant des espaces de réunion gratuits à Montréal. Les lieux gérés par la communauté canalisent de la même manière les ressources locales vers la sphère publique.

Lorsque des besoins plus spécialisés surviennent, les espaces de réunion payants comblent le vide. Les espaces de coworking et les salles de conférence d'hôtels, bien que coûtant entre 20 \$ et 150 \$+/heure (Source: centredaffairesmontreal.ca) (Source: 2727coworking.com), offrent connectivité, envergure et prestige. Les utilisateurs qui évaluent leurs options devraient considérer des facteurs tels que la taille de l'événement, les exigences techniques et le public. Pour les petits rassemblements informels, la gratuité d'une bibliothèque est convaincante. Pour les événements professionnels à enjeux élevés, le coût supplémentaire garantit fiabilité et commodités.

Les données empiriques et les commentaires d'experts confirment la valeur du soutien aux espaces de réunion publics. Les bibliothèques et les salles communautaires de Montréal ont fait preuve de résilience – la fréquentation rebondit après la pandémie (Source: statistique.quebec.ca) et demeure une pierre angulaire de la vie civique. Pendant ce temps, les signaux du marché montrent que le créneau des salles de réunion privées est dynamique et en croissance (Source: 2727coworking.com) (Source: 2727coworking.com). La politique future devrait donc renforcer les espaces gratuits (par le financement, la modernisation, une meilleure gestion des horaires) *tout en* favorisant une économie de marché concurrentielle pour les salles de réunion.

En conclusion, nous recommandons de :

- **Renforcer la capacité des bibliothèques et des centres communautaires** : Assurer un nombre suffisant de salles de réunion (particulièrement dans les arrondissements mal desservis), moderniser la technologie et faire connaître largement ces options gratuites.
- **Maintenir un accès abordable** : Continuer à supprimer ou à réduire les frais pour les organismes à but non lucratif et les résidents dans les lieux municipaux, tout en ajustant modestement les coûts pour refléter l'inflation.
- **Encourager les usages hybrides** : Explorer des modèles tels que l'utilisation des salles de bibliothèque pour le coworking en dehors des heures d'ouverture (moyennant des frais) afin de financer l'expansion des bibliothèques, ou la cogestion d'espaces avec les tables de quartier locales.
- **Collecter davantage de données** : Suivre les espaces gratuits dont la demande n'est pas satisfaite et identifier où se font les réservations payantes, afin d'orienter les investissements.

En équilibrant soigneusement les offres gratuites et payantes – essentiellement en garantissant qu'il n'y ait « aucune barrière économique » pour les besoins communautaires de base (Source: citytalkcanada.ca) – Montréal peut préserver sa tradition d'espaces civiques ouverts tout en répondant aux besoins évolutifs des entreprises et des organisateurs d'événements.

Sources et citations : Toutes les informations ci-dessus sont tirées des ressources officielles de la Ville de Montréal, de publications de bibliothèques, de rapports de l'industrie et de témoignages d'experts. Les citations clés incluent la documentation municipale (Source: montreal.ca) (Source: montreal.ca), les politiques des bibliothèques (Source: www.banq.qc.ca) (Source: www.banq.qc.ca), ainsi que des études sur l'impact social des bibliothèques (Source: www.informationr.net) et les tendances du coworking (Source: 2727coworking.com). Ensemble, ces éléments soutiennent une vision globale de la disponibilité des espaces de réunion à Montréal.

Étiquettes: espaces-de-reunion-montreal, salles-detude-gratuites, bibliotheques-publiques-montreal, centres-communautaires, espaces-de-coworking, location-de-salles, espaces-publics-urbains

AVERTISSEMENT

Ce document est fourni à titre informatif uniquement. Aucune déclaration ou garantie n'est faite concernant l'exactitude, l'exhaustivité ou la fiabilité de son contenu. Toute utilisation de ces informations est à vos propres risques. 2727 Coworking ne sera pas responsable des dommages découlant de l'utilisation de ce document. Ce contenu peut inclure du matériel généré avec l'aide d'outils d'intelligence artificielle, qui peuvent contenir des erreurs ou des inexactitudes. Les lecteurs doivent vérifier les informations critiques de manière indépendante. Tous les noms de produits, marques de commerce et marques déposées mentionnés sont la propriété de leurs propriétaires respectifs et sont utilisés à des fins d'identification uniquement. L'utilisation de ces noms n'implique pas l'approbation. Ce document ne constitue pas un conseil professionnel ou juridique. Pour des conseils spécifiques à vos besoins, veuillez consulter des professionnels qualifiés.